

REGLEMENT GENERAL

Vous pourrez arriver dès le vendredi 27 août à partir de 18h00
et repartir le lundi 30 août avant 9h30.

Chaque participant doit prévoir sa consommation en carburant
et les outils dont il aurait besoin, de quoi dormir, manger etboire.... !!!!

Des sanitaires et des douches sont à votre disposition.

Inscription :

L'envoi du formulaire d'inscription entraîne l'acceptation par la participation de ce règlement sans aucune réserve. L'organisation du NRT et du TZ Club de France se réserve le droit de refuser des inscriptions ou de refuser la participation de machines ne correspondant pas à l'esprit de ce rassemblement ou jugées dangereuses, sans avoir à se justifier. Il ne sera admis que 32 pilotes et obligatoirement adhérent du Nathmania Racing Team dans la série réservée au NRT.

Les Machines :

L'organisation du NRT et/ou TZ Club de France, effectuera un contrôle technique et se réserve le droit de refuser la participation de machines ne correspondant pas à l'esprit de cette manifestation, ou en mauvais état, ou jugées dangereuses, sans avoir à se justifier. Il ne sera fait aucun remboursement. Les optiques doivent être enlevés ou scotchés. Les cale-pieds passager enlevés ou attachés. Les rétroviseurs enlevés ou miroirs scotchés, plaque d'immatriculation scotchée (plus facile pour les photos).

Équipement du pilote OBLIGATOIRE:

Casque intégral, gants en cuirs, combinaison ou blouson et pantalon en cuirs attachés, bottes ou chaussures montantes, dorsale sont **OBLIGATOIRES** toute personne ne portant pas cet équipement, se verra l'accès à la piste interdit et il ne sera fait aucun remboursement.

Attitude en piste :

Lors de démonstrations ou «roulages», toute notion de compétition est formellement exclue. Les pilotes doivent respecter cet état d'esprit, chacun doit limiter son allure en fonction des machines plus lentes et respecter la signalisation présentée par le personnel de piste. L'organisation du NRT et du TZ Club de France se réserve le droit d'exclure tous pilotes jugés dangereux.

Vol / Dommages / Assurance :

L'organisation du NRT et/ou du TZ Club de France décline toute responsabilité pour les dommages ou vols survenus aux véhicules garés ou à tous éléments exposés, dans le cadre de la manifestation et tous dommages matériels et/ou corporels survenus sur la piste.

Les participants déclarent décharger les organisateurs de toutes responsabilités découlant de l'usage de tous leurs véhicules, dans quelques conditions que ce soient, aussi bien sur la piste que dans le parc. Il appartient donc à chaque participant de pourvoir personnellement à la garantie des risques qu'il encoure et à sa propre responsabilité civile.

